

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31/03/2022

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 03 Avril 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » et la vérification de la composition de l'actif net pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2022. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 13 507 683,962 TND, un actif net de 13 458 804,311TND et un bénéfice net trimestriel de 162 157,275 TND.

À notre avis, à l'exception des incidences du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers trimestriels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « AL HIFADH SICAV » au 31 Mars 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les créances d'exploitation au 31 Mars 2022 de la société « AL HIFADH SICAV » englobent un encours impayé de 800 000 DT relatif à deux Billets de trésorerie échus et impayés détaillés comme suit :

- 550 000 DT : Billet de trésorerie de l'émetteur GIF échu le 11/05/2021 ;
- 250 000 DT : Billet de trésorerie de l'émetteur AMS échu le 31/05/2021 ;

Les difficultés financières importantes de ces deux sociétés nous laissent à penser qu'il existe une incertitude significative sur la capacité de ces deux relations à rembourser ces billets de trésorerie.

AL HIFADH SICAV a opté pour une dépréciation progressive sur 5 ans à partir du 1er novembre 2021 de 50% de cet encours impayé. Au 31 Mars 2022, ce risque est couvert à hauteur de 33 095,890 TND .

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

- La note 2.2.2 « Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AL HIFADH SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis, 1er juin 2022

Le commissaire aux comptes :
Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 Mars 2022
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-mars-22	31-mars-21	31-déc.-21
Portefeuille-titres	3.1	8 558 251,265	3 824 876,096	8 678 906,052
Obligations de sociétés		2 629 858,109	955 319,911	2 631 492,513
Emprunts d'Etat		5 928 393,156	2 507 786,185	5 383 864,139
Titres des Organismes de Placement Collectif		-	361 770,000	663 549,400
Placements monétaires et disponibilités	3.3	4 163 535,284	3 430 430,359	4 589 441,135
Placements monétaires		2 988 121,253	2 470 344,855	3 943 677,112
Disponibilités		1 175 414,031	960 085,504	645 764,023
Créances d'exploitation	3.5	785 897,413	13 010,991	830 268,081
Total Actif		13 507 683,962	7 268 317,446	14 098 615,268
Passif				
Dettes sur opérations de pensions livrées		-	-	-
Opérateurs Créditeurs	3.6	23 882,550	13 225,834	28 077,341
Autres créditeurs divers	3.7	24 997,101	23 423,215	20 249,100
Total Passif		48 879,651	36 649,049	48 326,441
Actif net		13 458 804,311	7 231 668,397	14 050 288,827
Capital	3.8	12 717 361,971	6 755 965,539	13 431 431,569
Sommes distribuables	3.11	741 442,340	475 702,858	618 857,258
Sommes distribuables des exercices antérieurs		585 904,443	395 370,445	85,485
Sommes distribuables de la période		155 537,897	80 332,413	618 771,773
Actif net		13 458 804,311	7 231 668,397	14 050 288,827
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 507 683,962	7 268 317,446	14 098 615,268

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2022	Période du 1er Janvier au 31 Mars 1	Période du 1er Janvier au 31 décembre 2021
Revenus du portefeuille titres	3.2	136 964,847	47 994,154	335 803,495
Revenus des obligations		79 645,189	15 778,194	185 917,000
Revenus des emprunts d'Etat		57 319,658	32 215,960	149 886,495
Revenus des placements monétaires	3.4	76 493,627	57 708,274	240 239,058
Revenus des billets de trésorerie		58 660,656	32 146,814	93 858,891
Revenus des certificats de dépôt		2 912,439	7 674,990	60 049,496
Revenus des comptes à vue		14 920,532	12 837,586	86 068,336
Revenus des prises en pensions		0,000	5 048,884	262,335
Total des revenus des placements		213 458,474	105 702,428	576 042,553
Charges de gestion des placements	3.9	(23 882,548)	(13 225,832)	(72 008,379)
Revenus nets des placements		189 575,926	92 476,596	504 034,174
Autres charges	3.10	(28 691,939)	(6 860,369)	(44 647,425)
Résultat d'exploitation		160 883,987	85 616,227	459 386,749
Régularisation du résultat d'exploitation		(5 346,090)	(5 283,814)	159 385,024
Sommes distribuables de la période		155 537,897	80 332,413	618 771,773
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 346,090	5 283,814	(159 385,024)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(16 349,133)	(13 441,663)	(9 932,513)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		17 622,421	11 915,100	17 309,969
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	(1 149,104)
Résultat de la période		162 157,275	84 089,664	465 615,101

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2022	Période du 1er Janvier au 31 Mars 1	Période du 1er Janvier au 31 décembre 2021
Variation de l'actif net résultant	162 157,275	84 089,664	465 615,101
des opérations d'exploitation			
Résultat d'exploitation	160 883,987	85 616,227	459 386,749
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(16 349,133)	(13 441,663)	(9 932,513)
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	17 622,421	11 915,100	17 309,969
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	(1 149,104)
Distributions de dividendes	0,000	0,000	(418 290,420)
Transaction sur capital	(753 641,791)	(420 480,538)	6 434 904,875
Souscription	10 126 663,256	946 848,524	27 328 568,628
Capital	9 767 100,000	903 100,000	26 932 400,000
Régularisation des sommes non distribuables	(153 214,653)	(14 496,758)	(440 375,427)
Régularisation des sommes distribuables	512 777,909	58 245,282	836 544,055
Rachat	10 880 305,047	1 367 329,062	20 893 663,753
Capital	10 493 800,000	1 301 800,000	20 550 500,000
Régularisation des sommes non distribuables	(164 571,767)	(20 955,691)	(333 945,475)
Régularisation des sommes distribuables	551 076,814	86 484,753	677 109,228
Variation de l'actif net	(591 484,516)	(336 390,874)	6 482 229,556
Actif net			
En début de période	14 050 288,827	7 568 059,271	7 568 059,271
En fin de période	13 458 804,311	7 231 668,397	14 050 288,827
Nombre d'actions			
En début de période	136 475	72 656	72 656
En fin de période	129 208	68 669	136 475
Valeur liquidative	104,163	105,311	102,951
Taux de rendement de la période	1,177%	1,103%	4,364%

Notes aux états financiers trimestriels

Arrêtés au 31 Mars 2022

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH-SICAV arrêtés au 31 Mars 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/03/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2.2. Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Mars 2022, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.
- La société « AL HIFADH SICAV » détient deux lignes de BTA valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains :
 - o BTA 7.2% MAI 2027
 - o BTA 7.2% FEVRIER 2027

2.2.3 Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.2.5 Opérations de pensions livrées :

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Mars 2022	% actif
-				
<u>Obligations de sociétés admises à la cote</u>		2 563 780,400	2 629 858,109	19,469%
AMEN BANK SUB 2020-03	5000	500 000,000	504 740,000	3,737%
ATL 2019-1	6000	360 000,000	370 617,600	2,744%
BH 2009-B	4000	92 000,000	92 972,800	0,688%
BH SUB 2021-2 C	11000	1 100 000,000	1 135 763,200	8,408%
BTE 2010-B	6000	270 000,000	276 787,200	2,049%
BTE 2019-1	1000	100 000,000	102 041,600	0,755%
UIB 2009/1 (20 ANS)	2801	111 780,400	115 520,909	0,855%
UIB SUB 2015	1500	30 000,000	31 414,800	0,233%
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>		5 947 860,000	5 928 393,156	43,889%
Obligations de l'État		1 701 642,500	1 747 886,966	12,940%
EMPRUNT ETAT 2014(6,35%)	46	1 642,500	1 762,166	0,013%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B(8,8%)	2000	200 000,000	210 569,600	1,559%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B T2(8,8%)	5000	500 000,000	521 024,000	3,857%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CC T3(8,90 %)	500	500 000,000	513 167,200	3,799%
EMPRUNT NATIONAL 2022 T1 CB(8,90 %)	5000	500 000,000	501 364,000	3,712%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		4 246 217,500	4 180 506,190	30,949%
<u>BTA 6.9 9 MAI 2022</u>	34	34 986,000	35 692,488	0,264%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	2330	2 587 586,500	2 447 140,883	18,117%
BTA 7.2% FEVRIER 2027	585	538 100,000	546 150,452	4,043%
BTA 7.2% MAI 2027	1185	1 085 545,000	1 151 522,367	8,525%
TOTAL		8 511 640,400	8 558 251,265	63,358%

3.2 Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 136 964 ,847 TND pour la période du 01/01 au 31/03/2022 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2022	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2021	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
Revenus des obligations et valeurs assimilées	136 964,847	47 994,154	335 803,495
Revenus des obligations de sociétés	<u>79 645,189</u>	<u>15 778,194</u>	<u>185 917,000</u>
- intérêts	79 645,189	15 778,194	185 917,000
- primes de remboursement	0,000	-	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	<u>57 319,658</u>	<u>32 215,960</u>	<u>149 886,495</u>
- intérêts	57 319,658	32 215,960	149 886,495
- primes de remboursement	0,000	-	0,000
TOTAL	136 964,847	47 994,154	335 3,495

3.3 Les placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022 à 4 163 535,284TND se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
Placements monétaires		2 921 182,983	2 988 121,253	22,122%
Émetteur Electrostar				
Billets de trésorerie	3	782 871,046	791 339,292	5,858%
ELECTROSTAR 90J 01/03/2022	1	293 576,642	295 749,952	2,189%
ELECTROSTAR 90J 17/03/2022	1	97 858,881	98 207,739	0,727%
ELECTROSTAR 90J 28/01/2022	1	391 435,523	397 381,601	2,942%
Émetteur STIP				
Billets de trésorerie	2	1 206 381,470	1 248 763,042	9,245%
BT STIP 190J 03/11/2021	1	286 831,189	297 030,534	2,199%
BT STIP 350J 03/11/2021	1	919 550,281	951 732,508	7,046%
Émetteur PROMOTEX				
Billets de trésorerie		931 930,467	948 018,919	7,018%
BT PROMOTEX 360J 31/12/2021	1	931 930,467	948 018,919	7,018%
Disponibilités		1 175 414,031	1 175 414,031	8,702%
Dépôts à vue		1 175 414,031	1 175 414,031	8,702%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		4 496 597,014	4 163 535,284	30,823%

3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2022 au 31/03/2022 à 76 493,627 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2022	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2021	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
Intérêts des billets de trésorerie	58 660,656	32 146,814	93 858,891
Intérêts des certificats de dépôt	2 912,439	7 674,990	60 049,496
Intérêts des comptes courants	14 920,532	12 837,586	86 068,336
Revenus des prises en pensions	0,000	5 048,884	0,000
TOTAL	76 493,627	57 708,274	239 976,723

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 785 897,413 TND au 31/03/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2022	Montant au 31/03/2021	Montant au 31/12/2021
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	7 793,303	10,991	17 887,944
Agios créditeurs à recevoir	11 200,000	13 000,000	25 750,000
Débiteurs Divers " BT LOUKIL"	800 000,000	0,000	800 000,000
Provision Pour dépréciation BT loukil *	-33 095,890	0,000	- 13 369,863
TOTAL	785 897,413	13 010,991	830 268,081

* AL HIFADH SICAV a opté pour une dépréciation progressive de 50% de l'encours impayés/ Groupe Loukil qui s'élève au 31.03.2022 à 800 KDT (550 KDT BT GIF & 250 KDT AMS) et qui s'étalera sur cinq ans à partir du 01/11/2021.,

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022 à 23 822 ,550 TND et représente le montant de la rémunération due au gestionnaire, dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2022	Montant au 31/03/2021	Montant au 31/12/2021
Rémunération Distributeurs	8 529,485	4 723,511	10 027,625
Rémunération Gestionnaire	10 235,373	5 668,214	12 033,144
Rémunération Dépositaire	5 117,692	2 834,109	6 016,572
TOTAL	23 882,550	13 225,834	28 77,341

3.7. Autres Crédeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022 à 24 997,101 TND et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2022	Montant au 31/03/2021	Montant au 31/12/2021
Redevance CMF	1 159,697	658,227	1 291,542
Provision jeton de présence	14 959,035	14 958,930	12 000,105
Honoraires commissaire aux comptes	8 735,580	7 732,880	6 762,960
TCL	142,789	73,178	194,493
Impôt à payer	0,000	0,000	0,000
TOTAL	24 997,101	23 423,215	20 49,100

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2022 au 31/03/2022 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 01/01/2022</u>	
Montant (en nominal)	13 647 500,000
Nombre de titres	136 475
Nombre d'actionnaires	252
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	9 767 100,000
Nombre de titres émis	97 671
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	10 493 800,000
Nombre de titres rachetés	104 938
<u>Capital au 30/06/2021</u>	
Montant (en nominal)	12 920 800,000
Sommes non distribuables	-203 438,029
Montant du capital au 30/09/2021	12 717 361,971
<u>Nombre de titres</u>	129 208
Nombre d'actionnaires	237

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/03/2022 :

Désignation	Montant au 31/03/2022	Montant au 31/03/2021	Montant au 31/12/21
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres OPCVM	-14 967,121	-8 044,500	6 171,121
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur obligations et valeurs assimilées	-1 382,012	-5 397,163	-16 103,634
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres OPCVM	17 622,421	11 915,100	17 227,579
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	0,000	0,000	82,390
Frais négociation de titres	0,000	0,000	-1 149,104
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	1 273,288	-1 526,563	6 228,352
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-216 068,431	-115 866,831	-115 866,831
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-153 214,653	-14 496,758	-440 375,427
Régularisations sommes non distribuables rachats	164 571,767	20 955,691	333 945,475
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-203 438,029	-110 934,461	-216068,431

3.9. Les charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2022 au 31/03/2022 à 23 882, 548 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2022	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2021	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
Rémunération Distributeurs (TSB et TSI)	8 529,483	4 723,509	25 717,276
Rémunération gestionnaire (TSI)	10 235,373	5 668,214	30 860,729
Rémunération dépositaire (TSB)	5 117,692	2 834,109	15 430,374
TOTAL	23 882,548	13 225,832	72 008,379

3.10. Les autres charges :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2022 au 31/03/2022 à 28 691,939TND et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2022	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2021	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
Rémunération commissaire aux comptes	1 972,620	1 602,720	6 762,960
Redevance CMF	3 411,720	1 889,359	10 286,672
Jetons de présence	2 958,930	2 958,930	12 000,105
Contribution conjoncturelle	200,000	200,000	200,000
Autres impôts	422,642	209,360	2 027,825
Dotations aux amortissement et provisions	19 726,027	-	13 369,863
TOTAL	28 691,939	6 860,369	44 647,425

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Désignation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations Rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	618 857,258	442 897,289	-475 850,104	585 904,443
Exercice n	160 883,987	69 880,620	-75 226,710	155 537,897
Sommes Distribuables				741 442,340

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 Mars 2022, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSB (Ex STUSID BANK) assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.